



Fruits à noyau

N°05
09/03/2023



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Fruits à noyau N°X du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pêcher

- **Période de floraison** : voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles dans le paragraphe tous fruits à noyau.
- **Cloque** : la période de sensibilité est en cours et les conditions humides sont favorables à la maladie.
- **Chancre à fusicoccum et monilia fleur** : la période de sensibilité débute au stade E (BBCH 59-60).

Prunier

- **Bactériose** : le glissement des écailles des bourgeons est une période à risque de contamination.
- **Puceron vert** : la période d'éclosions débute.

Cerisier

- **Bactériose** : le glissement des écailles des bourgeons est une période à risque de contamination.

Notes nationales biodiversité :



Abeilles sauvages
& santé des agro-écosystèmes

La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale biodiversité Abeilles sauvages](#)



Vers de terre
& santé des agroécosystèmes

La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale biodiversité Vers de terre](#)

Données météorologiques

Les températures moyennes enregistrées depuis le dernier bulletin ont été inférieures aux normales de saison jusqu'au 7 mars. Depuis ce milieu de semaine les températures sont en hausse. Un temps perturbé est en cours depuis mardi. Selon les secteurs, 4 à 39 mm de pluie ont été enregistrés entre les 7 et 8 mars.

Pour les prochains jours, les températures annoncées seront douces et nettement au-dessus des valeurs de saison et le temps restera perturbé.

Prévisions du 10 au 16 mars (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 10	SAMEDI 11	DIMANCHE 12	LUNDI 13	MARDI 14	MERCREDI 15	JEUDI 16
Ste Livrade sur Lot (47)	 10° / 16° ▶ 35 km/h 70 km/h	 Pluies éparses 11° / 16° ▶ 30 km/h 50 km/h	 10° / 20° ▲ 15 km/h	 9° / 18° ▶ 25 km/h 50 km/h	 9° / 15° ▶ 30 km/h 55 km/h	 7° / 16° ▼ 15 km/h	 7° / 22° ▼ 15 km/h
Pompignac (33)	 11° / 15° ▶ 45 km/h 80 km/h	 12° / 15° ▶ 30 km/h 55 km/h	 11° / 20° ▼ 15 km/h	 10° / 18° ▶ 25 km/h 55 km/h	 9° / 16° ▶ 30 km/h 55 km/h	 7° / 17° ▼ 15 km/h	 7° / 21° ▼ 15 km/h
Bergerac (24)	 8° / 15° ▶ 40 km/h 65 km/h	 10° / 16° ▶ 30 km/h 55 km/h	 8° / 18° ▼ 15 km/h	 8° / 19° ▼ 25 km/h 50 km/h	 7° / 16° ▶ 25 km/h 55 km/h	 5° / 17° ▼ 15 km/h	 5° / 22° ▼ 15 km/h
Jonzac (17)	 9° / 14° ▶ 40 km/h 65 km/h	 11° / 15° ▶ 30 km/h 50 km/h	 10° / 18° ▼ 15 km/h	 11° / 17° ▶ 30 km/h 65 km/h	 9° / 15° ▶ 30 km/h 55 km/h	 7° / 16° ▼ 15 km/h	 7° / 19° ▼ 15 km/h
Orthez (64)	 10° / 18° ▶ 30 km/h 65 km/h	 12° / 16° ▶ 30 km/h 45 km/h	 11° / 21° ◀ 10 km/h	 8° / 20° ▶ 25 km/h 50 km/h	 8° / 16° ▶ 25 km/h 60 km/h	 6° / 19° ▼ 15 km/h	 6° / 23° ▼ 15 km/h

Pêcher

• Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51) - stade C « on voit le calice » (BBCH 55) à début D « on voit la corolle » (BBCH 57) pour les variétés à débourrement tardif ; stade C à D pour les variétés précoces ; premières fleurs ouvertes pour les variétés très précoces.



Stade C « On voit le calice »



Stade D « On voit la corolle »

(Crédit Photos : E. Marchesan - FREDON 47)



• Cloque

La période de sensibilité du pêcher s'étend de l'ouverture des bourgeons à bois (stade « première pointe verte ») jusqu'à l'étalement complet des premières feuilles. Les pluies ou une hygrométrie élevée rendent le risque de contaminations possible dès lors que la température est supérieure à 7°C.

En parcelle de référence (Lot-et-Garonne, secteur de Clairac), le stade « pointe verte » est atteint pour la majorité des variétés.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours. Les conditions humides et douces sont favorables à la maladie.

• Chancre à *Fusicoccum* et *monilia* fleur

Le chancre à *Fusicoccum amygdali* provoque le dessèchement des rameaux avec à leur base une ou plusieurs lésions chancreuses. La sensibilité du pêcher à ce champignon est maximale pendant la floraison entre le stade E « étamines visibles » (BBCH 59-60) et le stade G « chute des pétales » (BBCH 67).

Le *Monilia laxa* occasionne des pertes en fleurs mais donne aussi lieu à la formation de chancres responsables de dessèchement de rameaux. Les fleurs infectées se dessèchent en restant accrochées aux rameaux. Le champignon envahit ensuite le rameau et provoque un chancre accompagné d'un écoulement gommeux. La sensibilité du pêcher au *Monilia laxa* commence au stade D « corolle visible » (BBCH 57-59) et s'achève au stade G « chute des pétales » (BBCH 67).

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces maladies est à réaliser en fonction du parasite dominant au cours de la saison précédente et des conditions climatiques.

La période à risque est en cours. Les conditions douces et humides sont favorables à la maladie.

Mesures prophylactiques :

La suppression des momies restées sur les arbres ainsi que des rameaux porteurs de chancres, lors de la taille est indispensable pour la réduction de l'inoculum.

Prunier

• Stades phénologiques

Prunier d'Ente : en Lot-et-Garonne, stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) à début stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51).



Stade B « Bourgeon gonflé » (BBCH 51)
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Bactériose

Les bactéries pénètrent dans le végétal à la faveur de blessures naturelles (plaies pétiolaires, écartement des écailles de bourgeons, stomates au niveau des feuilles) ou accidentelles (plaies de taille, micro-lésions liées au gel ou à la grêle).

Evaluation du risque

La période d'ouverture des bourgeons est propice aux infestations notamment en parcelles contaminées et lors de conditions humides.

Mesures prophylactiques :

Il est indispensable d'agir sur les facteurs favorisant en évitant les situations propices à l'asphyxie qui fragilisent les arbres, en raisonnant la fertilisation et l'irrigation sur la phase printanière et estivale et en évitant la réalisation de grosses plaies de taille.

Prunier Pêcher

• Puceron vert

Le puceron vert du pêcher *Myzus persicae* et le puceron vert du prunier *Brachycaudus helichrysi* hivernent sous forme d'œufs déposés à l'automne à la base des bourgeons. Les éclosions ont lieu au départ de la végétation. Les fondatrices issues de ces œufs colonisent la base des boutons floraux puis la face inférieure des feuilles. Elles sont à l'origine de plusieurs générations.

Outre les dégâts qu'il occasionne (enroulement et crispation du feuillage, déformation des rameaux et des fruits), le puceron vert peut être vecteur de virus.

Peu de fondatrices de puceron vert ont été observées jusqu'à présent.

Evaluation du risque

Les conditions douces devraient être plus favorables aux éclosions.

La gestion de ce ravageur avant fleur est à réaliser avant le stade D (BBCH 57).



Fondatrices de puceron à la base des bourgeons

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Cerisier

• Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) à début stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51) pour les variétés les plus précoces



Stade B « Bourgeon gonflé »

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Bactériose

Evaluation du risque

La période d'ouverture des bourgeons est propice aux infestations notamment en parcelles contaminées et lors de conditions humides. La gestion des parcelles vis-à-vis des bactérioses doit s'effectuer avant le stade C (BBCH 53).

Mesures prophylactiques :

Il est indispensable d'agir sur les facteurs favorisant d'une part en raisonnant la fertilisation et l'irrigation sur la phase printanière et estivale et d'autre part en évitant la réalisation de grosses plaies de taille.

Tous fruits à noyau

• Enroulement chlorotique de l'abricotier

L'enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA) est transmis par un phytoplasme dont le vecteur est le psylle du prunier *Cacopsylla pruni*. Les adultes hivernent sur résineux et migrent en février sur prunus sauvages puis dans les vergers. Seuls les adultes de cette génération hivernante peuvent propager la maladie.

Les battages réalisés sur prunus sauvages en Lot-et-Garonne montrent que le vol du psylle est en cours.

Evaluation du risque

Le vol du psylle *Cacopsylla pruni* est en cours, l'élimination des arbres malades a dû être réalisée.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter la propagation de la maladie, il convient de repérer les arbres qui présentent un débourrement anormalement précoce (feuillaison avant la floraison) et de les éradiquer au plus vite (arrachage et élimination par le feu).



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

En complément de l'arrachage des arbres malades, la mise en place d'une barrière physique vis-à-vis du psylle peut être réalisée par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal. Elle est à réaliser avant le retour des insectes sur les arbres et jusqu'à la fleur, elle est à renouveler en fonction des lessivages par les pluies.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Acariens rouges

En hiver, la prognose permet d'évaluer le niveau des populations d'œufs d'acariens de chaque parcelle mais aussi de noter la présence d'autres ravageurs (fondatrices de pucerons, cochenilles, phytoptes...), c'est un indicateur pour la gestion des parcelles (Cf. BSV n°2 du 02/02/23).

Evaluation du risque

Pour les parcelles avec moins de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, le risque est faible. A partir du mois de mai, des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.

Pour les parcelles avec plus de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Cochenilles

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. BSV n°2 du 02/02/23).

Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Xylébore disparate

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique dans le BSV n°2 du 02/02/23).

La première capture a été enregistrée en ce milieu de semaine.

Evaluation du risque

La hausse des températures est favorable aux émergences des adultes.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable.

Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

Dans les situations à forte pression, il est possible de recourir au piégeage massif en installant 8 pièges par hectare. La mise en place de ces derniers a dû être réalisée.

• Auxiliaires

Les auxiliaires sont actuellement discrets mais on peut observer la présence de petites araignées qui à cette période peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons.

Sur certaines parcelles on note également la présence d'acariens prédateurs tel que *Trombidium* et au niveau des encroûtements de cochenilles on observe la coccinelle *Chilocorus*. Les adultes et les larves de cette coccinelle ont pour proie principale les cochenilles (Cf. paragraphe auxiliaires du BSV n°3 du 16 février 2023).

• Période de floraison

[L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Fruits à noyau sont les suivantes : BIP, CDA 47, AgroCampus47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, SYPRUSI, SYNPPA, UCA France Prune, UPF, UPI

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".